

Liste des communes :

Battenans-Varin, Belfays, Belleherbe, Bief, Bonnetage, Bretonvillers, Burnevillers, Cernay- L'église, Chamesey, Chamesol, Charmauvillers, Charmoille, Charquemont, Consolation Maisonnets, Cour-Saint-Maurice, Courtefontaine, Dampjoux, Damprichard, Domprel, Ferrieres-le-lac, Fessevillers, Flangebouche, Fleurey, Fournet-Blancheroche, Fournets-Luisans, Frambouhans, Fuans, Germefontaine, Glere, Goumois, Grand'Combe-Chateleu, Grand'Combe-des-bois, Guyans-Vennes, Indevillers, La Bosse, La Chenalotte, La Grange, La Longeville, La Sommette, Landresse, Laval-Le-Prieure, Laviron, Le Barboux, Le Belieu, Le Bizot, Le Luhier, Le Mermont, Le Russey, Les Breseux, Les Combes, Les Ecorces, Les Fins, Les Fontenelles, Les Gras, Les Terres de Chaux, Les-Plains-et-Grands-Essarts, Liebvillers, Longeville- les-Russey, Loray, Maiche, Mancenans-Lizerne, Montancy-Bremoncourt, Montandon, Montbeliardot, Mont-de-Laval, Mont-de-Vougney, Montécheroux, Montjoie le château, Montlebon, Morteau, Narbief, Noel-Cerneux, Orchamps-Vennes, Orgeans-Blanchefontaine, Peseux, Pierrefontaine les Varans, Plaimbois-du-Miroir, Plaimbois-Vennes, Provenchère, Rosières sur Barbèche, Rosureux, Saint-Hippolyte, Saint-Julien-les-Russey, Soucle-Cernay, Thiebouhans, Trevillers, Urtière, Valoreille. Vaucluse, Vauclusotte, Vaufrey, Vennes, Ville du Pont, Villers-le- Lac.

CONCOURS PHOTO

Ouvert du 15 janvier au 1er juin 2024

- Participation gratuite et ouverte à toutes les personnes majeures.
- Les inscriptions et les dépôts seront réalisés du 15 janvier au 1er juin 2024 à minuit.
- Trois photos maximum par thème et par participant, soit 15 photos maximum.
- Format JPEG uniquement - Taille maximale du fichier 8 Mo, grande longueur 3000 pixels. Format uniquement paysage 3/2, pas de format panoramique. Le fichier brut en haute définition vous sera demandé en cas de sélection.
- Envoyez les photos, par thème séparément, par mail à : concoursphoto@festivalphotomaiche.fr
- Les photos des lauréats seront exposées en format 90x120 cm à l'exposition permanente dans le parc du château du Désert à Maîche.
- Les partenaires du concours 2024 : magasin Images Photo Lyon Numérique (IPLN) de Lyon, la municipalité de Maîche et le Parc naturel régional du Doubs Horloger. (Inclure les logos)
- Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement complet du concours 2024 de Focus Nature Haut Doubs ci-dessous.

1- Participation **gratuite et ouverte à toutes personnes majeures.**

2- Les inscriptions et les dépôts seront réalisés du **15 janvier au 1 juin 2024 minuit.**

- 3- **3 photos** maximum par thème et par participant, soit **15 photos maximum**.
- 4- **Format jpeg** uniquement - Taille maximale du fichier **8 Mo**, grande longueur 3000 pixels. **Format uniquement paysage 3/2** pas de format panoramique. **Le fichier Brut Haute Définition vous sera demandé en cas de sélection.**
- 5 - Envoyer les photos, par thème séparément, par mail à :
concoursphoto@festivalphotomaiche.fr
- 6 - Les photos des lauréats seront exposées en format 90X120 cm à l'exposition permanente dans le parc du château du Désert à Maîche.